



INFO-PRAIRIE Allier

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural ALIMENTAIRE L'ASDAR L

Programme
Régional
Autonomie
Fourragère

Réseau pousse d'herbe - **Bulletin n°21** - Semaine 26

CONSEILS DE LA SEMAINE

Pâturage : une pousse faible

Compte tenu de la pousse actuelle (5 à 15 kg MS/ha/j) et des besoins (compter 17 kg MS/j pour 1 UGB) : 1 ha permet de nourrir 1 UGB.

→ Viser un chargement de 80 à 100 ares/UGB (exemple pour un lot de 25 vaches suitées, prévoir entre 20 et 25 hectares).

Si manque d'herbe sur pied : serrer le lot sur une parcelle et commencer à distribuer un fourrage sec.

Les veaux nés fin d'automne - début d'hiver (≈ 7 mois d'âge et plus) peuvent maintenant être sevrés (permettra de décharger par le nombre).

Si la vente des broutards est prévue d'ici 15 - 20 jours : attendre pour sevrer à la vente.

Assurer une transition:

- > si broutards non complémentés jusqu'à maintenant : distribuer le concentré en rationné 10 jours avant sevrage,
- > laisser du foin à disposition avant et après sevrage.

Deuxièmes coupes

Les 1ères coupes fauchées entre début mai et l'ascension doivent maintenant être récoltées (objectif : coupes toutes les 6 à 7 semaines).

Remarque: faucher au dessus de 7 - 8 cm pour « favoriser » le redémarrage dès les prochaines pluies.

COMPLÉMENTATION DES VEAUX AU PRÉ

Avec une gestion de l'herbe maîtrisée : il est possible d'assurer des croissances de veaux femelles sans complémentation de l'ordre de 1000 - 1100 g/j.

→ Séparer les vaches suitées de veaux femelles et de veaux mâles pour ne complémenter que les veaux mâles.

Quel type d'aliment?

Qu'il s'agisse d'un aliment complet du commerce, d'un mélange à base de céréales ou d'un mash, viser :

0,85 à 1 UFV / kg brut,

100 à 120 PDI / UFV,

16 à 18 % de MAT / kg brut,

10 à 12 % de cellulose brute.

Quelle distribution?

En fonction de la période, du poids de vente recherché et des contraintes d'organisation : distribuer en rationné ou en libre service.

Prévoir 1 nourrisseur de 2 m pour ≈ 10 veaux, soit 15 à 20 cm par veau.

Quelle consommation?

Quand l'herbe est suffisante : compter 1 à 1,2 kg d'aliment par jour pour 100 kg de poids vif.

Si la quantité d'herbe consommée est très faible : la consommation dépasse les 1,5 kg pour 100 kg de poids vif (choisir des concentrés à forte teneur en fibre et cellulose).

Compter entre 5,5 et 7,5 kg d'aliment pour fabriquer 1 kg de poids vif supplémentaire.

Remarque: Laisser du foin grossier ou de la paille à disposition (0,5 - 1 kg MB par broutard) ainsi que du sel à volonté.